

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 27 juin à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Hubert ECOFFEY, Gérard FESSELET, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Jean-Marc PELLETIER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Francis BLANC, Jean-Dominique BRENGARTH, Gilbert REBER, Jean-Claude VALLAT **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Alain BERGER, Jacques BOUQUENEUR, Arlette ECABERT, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Robert NATALE, Françoise PELCAT, Cédric PERRIN.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Francis BLANC, Alain BERGER à Jean-Claude VALLAT, Arlette ECABERT à Jean-Dominique BRENGARTH, Bernard LIAIS à Josette BESSE, Evelyne MANTEY à Gilbert REBER, Robert NATALE à Pierre OSER, Cedric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Madame et Monsieur Régine COLIN, Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
13 juin 2013	13 juin 2013	En exercice	42
		Présents	36
		Votants	39

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-04-18 – Budget Général - Décision Modificative n°1.

Rapporteur : Christian RAYOT

I. Budget annexe de la gare de DELLE.

Suite à la création du budget annexe gare depuis le 1^{er} janvier 2013, il convient de reporter les dépenses afférentes à ce projet, prises en charge par le budget général, sur le nouveau budget annexe gare.

Investissement : Recette : Compte 2181 : + 31 162.00 €

II. Décisions modificatives pour augmentations de crédit.

En raison de crédits insuffisants, il convient de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Ajustement titres restaurants

Fonctionnement : Dépenses : Compte 6488 : + 30 000.00 €

Fonctionnement : Recettes : Compte 758 : + 30 000.00 €

Ajustement opération Fonteneilles

Investissement : Dépenses : Compte 2313 : + 10 000.00 €

Ajustement PIE (Taser)

Investissement : Dépenses : Compte 2188 : + 6 000.00 €

Subvention Solidarité Action Sud

Fonctionnement : Dépenses : Compte 6574 : + 5 000.00 €

III. Changement d'imputation.

Afin d'effectuer une avance à la SPL sur compte courant d'associés, il convient de modifier l'imputation initiale prévue au chapitre 26 afin de la transférer au chapitre 27.

Investissement : Dépenses : Compte 261 - 350 000.00 €

Investissement : Dépenses : Compte 274 + 350 000.00 €

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire Budget Général (80000)	DM n°1 2013
---------------------	--	-------------



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Dm ajust. tickets resto+ Fonteneilles+Gare+Taser+a

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6455-020 : Autres charges	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574-020 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-755-020 : Produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
TOTAL R 76 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
 INVESTISSEMENT				
D-2155-112 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2151-90 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 162,00 €
TOTAL 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	31 162,00 €
D-2313-90 : Constructions	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-251-020 : Titres de participation	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-275-020 : Dépôts et cautionnements versés	0,00 €	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	350 000,00 €	355 000,00 €	0,00 €	31 162,00 €
Total Général		51 000,00 €		61 162,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la décision modificative n°1 du Budget Général selon le tableau ci-dessus.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10 JUIL. 2013 Et publication ou notification le 10 JUIL. 2013</p> <p>Le Président,</p> 	<p>Le Président,</p> 
---	---

